



Communiqué de presse

22 avril 2009

La vallée de la Lèze vient de connaître des précipitations importantes entre l'après-midi du lundi 20 et le début de nuit du mardi 21 avril. Le cumul des précipitations sur 24 heures s'élevait à 30 mm à la station de Toulouse Francazal et 35 mm à celle de Saint Girons.

Les eaux de la Lèze sont montées dans la nuit de lundi à mardi pour atteindre leur maximum mardi en début de matinée : 1,6 m à la station du Fossat, ce qui correspond au niveau de crue annuel. Le niveau de vigilance établi par l'Etat a été porté au niveau jaune, correspondant au deuxième niveau de vigilance.

A l'occasion de cet événement, le SMIVAL rappelle que le bassin de la Lèze est très sensible aux inondations, avec 600 habitations en zone inondable et une partie importante de l'activité économique exposée.

Pour limiter le risque d'inondation, le SMIVAL assure la réalisation d'un programme d'actions qui prévoit des aménagements comme la construction d'ouvrages écrêteurs de crue, la mise en place de haies dans le lit majeur de la rivière pour ralentir les écoulements, la protection des zones les plus exposées, grâce par exemple à des bassins de stockage d'eau. Ce programme a fait l'objet d'un engagement financier de l'Etat, de la Région et des Départements en août 2008. Sa mise en œuvre a débuté en 2008 et s'étalera sur cinq ans.

Ces actions concrètes doivent s'accompagner d'une meilleure préparation des communes, des particuliers et des entreprises pour gérer au mieux les périodes d'inondation. En particulier, chacun peut s'informer sur le niveau des cours d'eau en consultant le site internet www.vigicrues.ecologie.gouv.fr ou par téléphone au 0.820.100.110 puis en composant le 330 pour la station du Fossat ou le 328 pour la station de Pailhès.

Il convient de rester vigilant car les sols sont saturés d'eau et une grande partie des parcelles sont récemment labourées et restent encore nues. Le bassin versant peut donc réagir très vite en cas de nouvelles précipitations. La période printanière est d'ailleurs une période très propice aux crues sur le bassin de la Lèze, comme on a pu le constater lors des crues de juin 2000 et de mai 2007.

Le SMIVAL est le Syndicat Mixte Interdépartemental de la Vallée de la Lèze. Il regroupe 24 communes du bassin versant et a pour objectif la protection, la mise en valeur, l'entretien, l'aménagement, la gestion de la Lèze et de ses affluents et la prévention des inondations. Le SMIVAL est piloté par un Comité syndical de 36 délégués, présidé par Madame Colette SUZANNE.

Plus d'information : www.smival.fr